

# Sous les pavés, les herbes folles!



Au fil des décennies, les brins d'herbe, les pissenlits, les pâquerettes ont disparu des trottoirs de nos villages et de nos villes. Les espaces publics étaient alors entretenus et désherbés en utilisant massivement des produits chimiques... Nous nous sommes peu à peu habitués à circuler sur des trottoirs vierges de toute végétation.

## Après des décennies de traitements chimiques...



L'utilisation intensive de pesticides très puissants a pollué les cours d'eau bretons, rendant parfois l'eau impropre à la consommation!

Les revêtements de sol qui recouvrent nos trottoirs sont le plus souvent imperméables (bitume, sablé tassé, béton) et favorisent le ruissellement des eaux de pluie. Le risque de pollution des eaux par les pesticides employés est, ainsi, amplifié par les réseaux de collecte des eaux pluviales (caniveaux, avaloirs, bouches d'égouts) qui accélèrent le transfert vers les cours d'eau.



## ... passons à autre chose!



Depuis 2001, le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers réalise les plans de désherbage des communes de son territoire. Pour ce faire, les zones à fort risque de ruissellement des herbicides sont identifiées et d'autres méthodes d'entretien sont proposées, comme le désherbage thermique, le balayage, le binage... Mais en réalité, c'est une rénovation plus large de la conception de nos espaces verts, intégrant leur entretien, qui voit le jour.

Les pissenlits ne sont pas "piétonivores"! Vous les préférez aux pesticides? Dites-le à vos élus!



Imprimé sur papier recyclé - encres végétales

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau

# Dour hon douar

L'eau de notre terre

infos

Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



Dour hon douar  
Jaudy-Guindy-Bizien

- Bégard
- Berhet
- Bréldy
- Camlez
- Caouënnec-Lanvézéac
- Cavan
- Coatascorn
- Coatréven
- Gurunhuel
- Hengoat
- Kerbors
- Kermaria-Sulard
- Kermoroc'h
- Landébaëron
- Langoat
- Lanmérin
- Lanmodez
- Lannion
- Louannec
- Louargat
- Mantallot
- Minihy-Tréguier
- Moustéru
- Péderneq
- Penvénan
- Perros-Guirec
- Pleubian
- Pleudaniel
- Pleumeur-Bodou
- Pleumeur-Gautier
- Plôéal
- Plouëc-du-Trieux
- Plougrescant
- Plouguiel
- Plouisy
- Pluzunet
- Pommerit-Jaudy
- Pouldouran
- Prat
- Quemperven
- La Roche-Derrien
- Rospéz
- Runan
- Saint-Laurent
- Saint-Quay-Perros
- Squiffiec
- Tonquédec
- Trébeurden
- Trédarzac
- Tréglamus
- Trégonneau
- Tréguier
- Trélevren
- Trévou-Tréguignec
- Trézény
- Troguéry

## Édito

Cela fait dix ans que les actions sur les bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers ont commencé... Jusqu'en avril 2008, ces actions étaient portées par le comité de bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien, maître d'ouvrage délégué du syndicat d'eau du Trégor... Depuis, comme je vous l'annonçais lors de notre dernier numéro, a été créé le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers. Ce syndicat mixte dispose de son autonomie financière et décisionnelle. Les membres délégués sont des élus des établissements publics qui le financent, à savoir les communautés de communes et les syndicats d'eau de son territoire.

Avec la création de ce syndicat mixte, les membres délégués et moi-même avons souhaité pérenniser une équipe de permanents qui est aujourd'hui au complet. Cette équipe a à cœur, avec nous, avec vous et avec l'ensemble des acteurs de notre territoire (usagers, collectivités, agriculteurs, industriels...) de relever les défis de la reconquête de la qualité de l'eau et de celle des milieux...

Le maître mot c'est AGIR : agir sur l'ensemble des leviers qui ont un impact sur la qualité de notre environnement. Outre l'accompagnement des agriculteurs, des communes et des particuliers pour des pratiques plus respectueuses, le syndicat mixte mène des actions en faveur du bocage, des zones humides et des cours d'eau.

La majorité de la population est déjà sensibilisée aux enjeux de la reconquête de la qualité de l'eau. Même si certains résultats s'améliorent, d'autres problèmes persistent. Il nous faut continuer l'action, ne pas baisser les bras. Il nous faut poursuivre les efforts. Ce n'est pas un conseil, ni une obligation, c'est un devoir! Nous le devons à notre patrimoine ainsi qu'aux générations futures...

Le Président,  
Jean NICOLAS



Directeur de la publication : Jean Nicolas - Comité de rédaction : Jean Nicolas, Sylvain Lavour, Maël Le Guen - Conception, rédaction : Agence Be New, 02 96 48 05 21  
Contact : Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers, 2, route de Kabatous, 22660 TRÉLÉVERN, Téléphone : 02 96 15 19 19, Télécopie : 02 96 15 19 20, dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org - www.jaudy-guindy-bizien.org  
Crédits photos : Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



d'infos

www.jaudy-guindy-bizien.org/

# Gros plan :

## Le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers

### Reconquête de l'eau et reconquête des milieux

#### La qualité de l'eau

Notre territoire comprend de nombreux cours d'eau et milieux naturels qui sont autant de richesses. Nous avons tous le devoir de les préserver. Au fil des années, des dégradations et des pollutions continues ont altéré dangereusement leur qualité.

**Préserver et reconstituer ces milieux, reconquérir la qualité de l'eau, tels sont les enjeux relevés par le syndicat mixte.**

#### Des actions transversales...

Agir pour préserver la qualité de l'eau, c'est nécessairement agir également sur le milieu qu'elle parcourt! De ce fait, les actions que nous menons intègrent les deux problématiques, dans une approche à dimension bien sûr environnementale, mais aussi humaine et économique. Elles s'intéressent à différents publics mais ont des conséquences sur tous les acteurs de notre territoire et même parfois au delà.

#### ... qui intéressent notre environnement...

- **bocage** : préservation et reconstitution du bocage (depuis les premières actions, le syndicat a reconstitué près de 150 km de talus).
- **cours d'eau** : actions directes de préservation et de restauration des cours d'eau et suivi de la qualité de l'eau.
- **zones humides** : recensement des zones humides, préservation, travaux de restauration, réhabilitations.

### Localisation des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers

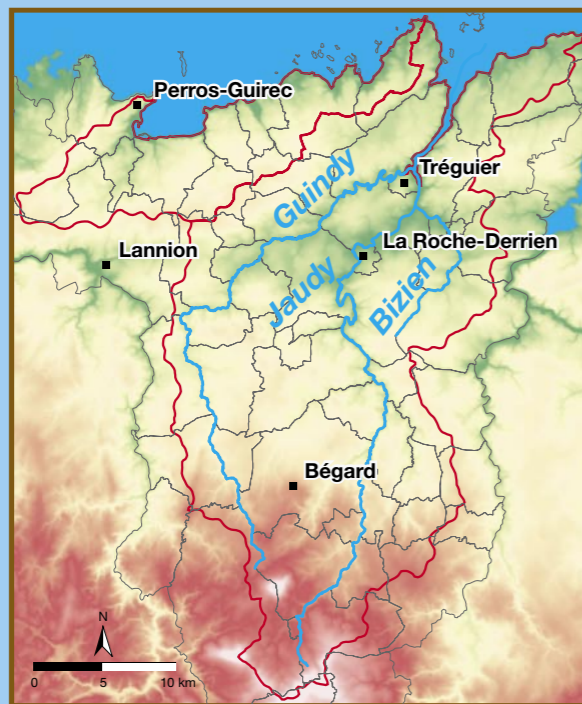
#### Le syndicat

- 55 000 habitants
- 52 000 hectares
- 560 km de cours d'eau
- 58 communes qui ont tout ou partie de leur surface sur notre territoire

#### Légende

- réseau hydrographique
- ▭ limite du bassin versant
- ▭ limites communales

Sources: BD Cartho/E - © IGN - Reproduction interdite  
Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers  
Date: juin 2010  
Réalisation: Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers  
Tous droits réservés



### P.L.U.: LE SYNDICAT ACCOMPAGNE LES COMMUNES

Dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des plans locaux d'urbanisme, le syndicat accompagne les communes en les aidant à y intégrer les zones humides et le bocage.



#### ... et nos activités humaines!

- **agriculture** : le syndicat sensibilise, accompagne, soutient techniquement et financièrement les agriculteurs afin qu'ils puissent adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.
- **collectivités** : le syndicat conseille les collectivités dans le choix de pratiques d'entretien des espaces verts et de désherbage alternatives à l'utilisation de produits chimiques.
- **particuliers** : sensibilisation des jardiniers amateurs aux dangers liés à l'utilisation des pesticides, accompagnement vers de meilleures pratiques.

#### L'équipe du syndicat au complet



Avec de gauche à droite :

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Guy Connan</b>          | vice-président                             |
| <b>Jean Nicolas</b>        | président                                  |
| <b>Loïc Rochard</b>        | technicien bocage                          |
| <b>Carole Darrort</b>      | secrétaire                                 |
| <b>Sylvain Lavaur</b>      | directeur                                  |
| <b>Gwennina Mathieu</b>    | technicienne rivière                       |
| <b>Mickaël Callac</b>      | géomaticien                                |
| <b>Maël Le Guen</b>        | technicien actions non-agricoles et bocage |
| <b>Samuel Gautier</b>      | technicien zones humides                   |
| <b>Germain Sol-Dourdin</b> | vice-président                             |



## Caniveaux, fossés, cours d'eau, plans d'eau... Non au traitement phytosanitaire!

Près de votre maison, des fossés, des caniveaux, des collecteurs permettent à l'eau de pluie de s'écouler. De même, dans la commune où vous habitez, serpente probablement un ruisseau, une rivière et peut-être même qu'il y a un plan d'eau! Aujourd'hui, des règles très strictes encadrent l'utilisation des produits chimiques (phytosanitaires) aux abords de ces points d'eau.

#### Une distance à respecter

Herbicide, fongicide, insecticide... Le 1<sup>er</sup> février 2008, les quatre préfets bretons ont restreint l'usage de ces produits à proximité de l'eau.

Tout traitement phytosanitaire est interdit :

- 1 à moins de 5 mètres de la berge des cours d'eau et plans d'eau
- 2 à moins d'1 mètre de la berge des fossés, collecteurs d'eaux pluviales, puits, forages
- 3 sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout

#### Chacun de nous est concerné

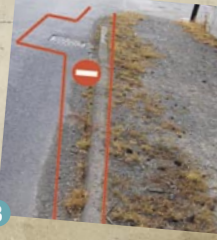
Que l'on soit particulier ou professionnel (agriculteur, collectivité, paysagiste, entrepreneur...), chacun de nous est concerné par ces dispositions.

#### 75 000 euros d'amende

Aujourd'hui, tout manquement constaté expose le ou les contrevenants à une amende pouvant atteindre 75 000 €, mais également à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans.

#### Attention!

le sel et l'eau de Javel ne sont pas autorisés, comme désherbants, à proximité ou non de l'eau!



## Pour des jardins sans pesticides :

### "Jardiner au naturel, ça coule de source!"



Depuis 2009, des collectivités, des associations et des jardinerie du Trégor se sont engagées dans une démarche volontariste pour réduire l'usage des pesticides dans les jardins. Elles ont adopté la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source!"

#### La France et les pesticides : 1<sup>er</sup> consommateur en Europe, 4<sup>ème</sup> dans le monde!

Particuliers et jardiniers amateurs, nous représentons 2 à 3 % des pesticides consommés en France. Même minimes, ces traitements phytosanitaires participent à la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques. De plus, les conditions dans lesquelles nous employons ces produits peuvent augmenter les risques d'intoxication: proximité immédiate des lieux d'habitation, méconnaissance des précautions d'emploi...

Au fil des années, la consommation de ces produits ne cessant d'augmenter, il a été nécessaire de proposer des alternatives.

#### Depuis 2005: une charte propose des alternatives

Initiée par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et Rennes Métropole, la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source!" a été adoptée un peu partout en Bretagne. Elle a pour objectif de diminuer l'usage des pesticides dans nos jardins en nous proposant des solutions naturelles.



#### Jardinerie et bassins versants s'engagent!

Partenaires dans l'action, les jardinerie se sont engagées auprès des comités et syndicats des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, du Léguer et de la Lieue de Grève ainsi que des associations Eau et Rivières de Bretagne et Jardins pour Demain, afin que nous jardinions... sans pesticides.

#### FORMATION DES VENDEURS, INFORMATION ET CONSEIL DES CLIENTS, MISE EN AVANT DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

#### Elles ont déjà signé...

En 2009, 10 jardinerie du Trégor ont signé la charte, et 7 autres magasins en 2010 (carte ci-contre). Dans ces jardinerie, des vendeurs compétents vous informent et vous conseillent des solutions de traitement naturelles, sans pesticides, pour vous protéger et préserver l'environnement.

